

Procès verbal du second conseil d'école
Groupe scolaire Emile Joulain
Jeudi 12 mars 2026
18h30-20h30

Personnes présentes : Carine Le Bris-Voinot (maire déléguée en charge des affaires scolaires), Cécile Fleury (directrice de l'école et enseignante MS-GS), Rémy Guillemain (DDEN).

Pour les représentants de parents d'élèves :

BOUVIER Ronan (papa de Victor CE1 et Camille MS), SAVIDAN Arnaud (papa d'Ewen CE2), BAULOUET Marion (maman d'Albane GS et Timéo PS), Sophie GUEPIN (maman d'Aloïs GS et Lubin MS et Maxence CM2), Anne-Sylvie ROCHE (maman de Céleste GS).

Pour l'équipe pédagogique : Magali Sécher (CM1), Marie Lécivain (GS-CP), Sandrine Grall (CE1-CE2), Laurence Bruneau (CP-CE1), Mélanie Morel (Enseignante MS-GS), Camille Bellanger (PS-MS), Blanca Turpin (CM2).

Personnes excusées : Cédric Arnoux (Inspecteur de l'Education Nationale), Maryline Audureau (CP-CE1), Manie Godin (ATSEM), Estelle Payraudeau (ATSEM), Eric Godin (Maire de Rives du Loir en Anjou), Lucien GABORIAU (papa de Maël CM2 et Noé CP), CLAUSIER François (papa de Marius CE2 et Lancelot GS).

Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école : Chaque réunion de conseil d'école fait l'objet d'un procès-verbal établi par la directrice de l'école en concertation avec un représentant des parents élus, secrétaire de séance. Le procès-verbal du dernier conseil d'école qui s'est tenu le 6 novembre 2025 a été transmis à tous les membres du conseil d'école ainsi qu'à toutes les familles de l'école. Il est également en ligne sur le site de la mairie de Rives-du-Loir-en-Anjou (ainsi que les PV des conseils d'école précédents depuis la rentrée 2019). Procès-Verbal approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Mme Baulouet

ORDRE DU JOUR

- 1- Inscriptions année prochaine – prévisions effectifs / Carte scolaire
- 2 - Budget municipal de fonctionnement
- 3 - Investissements et travaux
- 4 - Projets pédagogiques
- 5- Questions des membres du conseil d'école

1- Inscriptions année prochaine – prévisions effectifs

L'école compte cette année 25 CM2 qui nous quitteront l'année prochaine. Voici les prévisions pour la rentrée prochaine.

PS : 25 (23 inscriptions déjà faites à ce jour - il est encore tôt dans l'année, c'est déjà important au regard des autres années (l'année dernière et l'année précédente entre 7 et 10 inscriptions à date équivalente), plusieurs visites ont déjà été organisées par la directrice et plusieurs contacts pris par des familles). Mme Fleury demande à Mme Le Bris-Voinot si une information dans la newsletter municipale et dans le bulletin municipal va être publiée comme les autres années pour les démarches en vue des inscriptions à l'école. Mme la Maire Déléguée confirme que cela sera fait normalement mais invite la directrice à prendre attache des services administratifs dédiés à la mairie.

MS : 17 GS : 21 CP : 19 CE1 : 25 CE2 : 17 CM1 : 16 CM2 : 21

Les effectifs avec ces prévisions passeraient donc à 161 élèves (les effectifs resteraient donc stables : 161 élèves en septembre 2025).

Mme Fleury explique qu'elle reçoit individuellement chaque nouvelle famille pour un rdv de visite et présentation de l'école et son projet et également pour prendre le temps d'en échanger. Elle invite les familles à la contacter. Des visites groupées sont également organisées pour les enfants qui ont déjà un grand frère ou une grande sœur scolarisé.e et qui connaissent donc déjà l'école.

Une banderole a été imprimée cette année pour plus de visibilité auprès de la population. Elle a pu être affichée du 8 février au 8 mars. Mme Fleury demande à Mme Le Bris-Voinot si une place au rond point du dolmen à Soucelles peut être réservée de manière automatique par les services au mois de janvier (il a été un peu compliqué cette année d'avoir une place : demande de réservation au 1^{er} décembre). Le créneau obtenu s'est fait à la faveur d'un désistement. Mme la Maire Déléguée invite la directrice à prendre attache des services administratifs dédiés à la mairie.

Des constructions sont en cours ou prévues sur la commune de Soucelles (données mairie), laissant présager des inscriptions non connues pour cette prochaine rentrée mais également courant 2026-2027.

Projets	Nombre de logements construits	Calendrier
Projet LogiOuest – Rue des Jardins	21 logements individuels et collectifs du T2 au T4	Livraison en 2026 (1 ^{er} semestre)
Projet Clos des Merrains / Angers Loire Habitat	2 logements individuels T5	Livraison en 2026 (1 ^{er} semestre)
ZAC de l'Ortier	36 logements individuels	Commercialisation et constructions en cours
Projet allée des Ecoliers	9 logements individuels	Livraison des dernières maisons terminées fin 2025.
	68 logements environ	

Une réunion de carte scolaire pour l'ensemble des écoles du département à l'inspection académique aura lieu début avril (décalée en raison des élections) et une autre réunion aura également lieu en juin.

2 – Budget municipal de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'école est construit sur la base des effectifs de l'école au premier janvier 2026 soit 163 élèves. Une enveloppe exceptionnelle de 1500€ pour le renouvellement des manuels dans le cadre de la publication des nouveaux programmes en élémentaire a été octroyée par la mairie. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cette enveloppe.

BUDGETS ECOLES		Emile Joulain	Les Goganes	Commentaires
Fournitures scolaires	40 € par élève	8 020,00 €	8 660,00 €	Enveloppe abondée de 1500 € par école pour rachat des manuels scolaires Dont abonnement e-primo pour Les Goganes (environ 1 000 € pour deux ans)
Rased	100 € par école	100 €	100 €	
Fourniture de petit matériel	1 200 € par école	1 200 €	1 200 €	
Pharmacie	140 € par école	140 €	140 €	
Investissement	2 500 € par école	2 500 €	2 500 €	
	TOTAL	11 960 €	12 600 €	

AUTRES FINANCEMENTS				
Sorties pédagogiques et classes découverte	25 € par élève	4 075,00 €	4 475,00 €	Versement aux APE
Piscine	10 séances pour les	3 780,00 €	3 780,00 €	
Transport piscine	CP et/ou CE1	Sur devis	Sur devis	

3 – Investissements et travaux

Pour cette année 2026, 2500€ sont donc à nouveau octroyés par la municipalité pour l'école. L'équipe enseignante a demandé comme investissement, les matériels suivants : 3 ordinateurs portables.

Concernant les travaux envisagés pour les locaux de l'école, des échanges ont eu lieu entre la directrice de l'école et la municipalité concernant les travaux de réfection des portes et fenêtres : il ne reste plus que les fenêtres hautes du dortoir + bureau de la psychologue (+ électrification des stores de la BCD). Ils ne seront pas pris en charge cette année. L'occultation de certaines fenêtres pour lutter contre la chaleur a par, contre été prise en compte.

La chaufferie bois n'est pas encore en complet état de fonctionnement. La commande à distance ne fonctionne pas et les équipes des services techniques ne peuvent pas réguler les températures de chaque pièce comme cela devrait normalement pouvoir se faire. Des dysfonctionnements importants subsistent. De nouveaux points ont été faits avec les Services techniques de la commune et avec les techniciens du SI2éML.

Carine Le Bris-Voinot : La chaufferie bois fonctionne mais la distribution de la chaleur reste compliquée. Les sondes de température ont été changées (ce qui n'était pas prévu). Leur paramétrage est en cours. Il n'y a pas de volonté de ne pas voir le problème du côté de la municipalité ou du SIéML. Les représentants de parents élus alertent sur le fait que le chauffage risque d'être coupé avec les beaux jours prochainement et qu'il est important que cela soit résolu avant. Mme Le Bris-Voinot assure que les services ont bien cet élément en tête.

4- Projets pédagogiques

- IFSI : Interventions d'étudiants au sein de l'école

Elèves concernés : GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 Nombre : 127 élèves

Dates : 5 séances par classe d'1h00 les lundis et mardis à partir du 2 mars 2026

L'équipe enseignante a monté cette année en partenariat avec l'Université d'Angers et l'IFSI (Institut de Formations en Soins Infirmiers) un projet pour travailler avec tous les élèves des classes de GS au CM2 autour du thème suivant : Apprendre à porter secours. Des étudiants infirmiers, de médecine, pharmacie ou maïeutique viendront donc dans notre école en stage "service sanitaire" pour travailler ce thème avec chaque classe lors d'interventions en classe (5 heures par classe en tout) les lundis et mardis au mois de mars.

C'est la seconde année que l'équipe enseignante met en place ce partenariat.

Retours très positifs dans les familles.

- **Intervention de deux infirmières autour de l'hygiène bucco-dentaire pour les élèves de GS**, le 5 février. Cet atelier avait pour objectifs de : sensibiliser à l'importance du brossage des dents, apprendre les bons gestes

de manière ludique et interactive, impliquer les enfants dans leur propre santé.

CE2 : 20 janvier : Un gendarme est intervenu en classe pour présenter le permis piéton aux élèves, qu'il doit revenir faire passer d'ici la fin de l'année.

CM1-CM2 : Dans le cadre du programme EVAR (Education Vie Affective et Relationnelle), l'infirmière du collège de Seiches est intervenue auprès des élèves de CM1 autour de l'intimité et du consentement, et des stéréotypes et différences garçons/filles ; et auprès des élèves de CM2 autour des relations filles/garçons. Elle interviendra à nouveau le 19 mars pour une séance sur les changements en lien avec la puberté.

*Tous ces projets répondent à l'ambition portée par notre projet d'école : **Affirmer la vocation de l'école à former de futurs citoyens.***

La **Galerie Sonore** est intervenue à l'école pour tous les élèves de maternelle et de CP le 27 janvier qui ont pu découvrir et pratiquer de nombreux instruments de musique du monde.

Le jeudi 5 mars, les élèves de PS sont allés au Musée des Beaux-arts à Angers pour assister à l'animation « Je découvre la peinture ».

Le jeudi 12 mars, les élèves de MS sont allés au Musée des Beaux-arts à Angers pour assister à l'animation « Promenons-nous au musée »

Le jeudi 26 mars et le vendredi 27 mars, les élèves de GS et CP iront au Musée des Beaux-arts à Angers pour assister à l'animation « Promenons-nous au musée » (pour les GS) et « Portrait ou autoportrait » (pour les CP). Les élèves de PS-MS, MS-GS et GS-CP assisteront au spectacle « Le carnaval des animaux » organisé par le Printemps des orgues au théâtre Chanzy à Angers.

Les classes de GS-CP, CE1-CE2 et CM2 participeront à la fête du court métrage en classe **du 25 au 31 mars 2026**.

Ces projets répondent à l'ambition portée par notre projet d'école : **Mobiliser tous les acteurs pour lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux qui entravent la réussite des jeunes et mieux prendre en compte les réalités sociales et culturelles des territoires en organisant des moments culturels forts au sein de l'école pour plusieurs classes dans le but de fédérer une dynamique de projet commun.**

Une initiation au Judo a également été proposée aux élèves de GS (5 séances en janvier / février).

Ce projet répond à un autre axe de notre projet d'école : **Affirmer la vocation de l'école à former de futurs citoyens et à l'objectif de rendre les élèves autonomes et responsables dans et hors la classe, notamment à travers un partenariat avec une association locale et Faire du bien-être un objectif partagé en promouvant la santé et la pratique sportive en toute sécurité.**

La classe de CP-CE1 participera à la semaine des mathématiques avec une série de défis. Le thème de cette année, « Égalités », sera l'occasion de mettre en lumière l'enjeu de l'égalité filles-garçons en mathématiques, en questionnant les stéréotypes et en renforçant la confiance de tous les élèves afin de garantir à chacune et à chacun les mêmes opportunités d'accès, de réussite et de projection dans les apprentissages mathématiques.



7- Questions des membres du conseil d'école

CHAUFFAGE

- **Un nouveau système de chauffage reconnu pour ses atouts :** Nous avons bien pris note de la mise en place, cette année, d'un nouveau système de chauffage à l'école. Nous en comprenons et saluons les objectifs : réduction des coûts énergétiques et amélioration du bilan écologique de l'établissement. Ces orientations vont dans le bon sens et correspondent aux attentes des familles en matière de transition environnementale.

- **Des dysfonctionnements récurrents et préoccupants :** Cependant, la communauté scolaire — parents et enseignants — est contrainte de constater que ce nouveau système présente des dysfonctionnements persistants qui altèrent significativement les conditions d'apprentissage des élèves :

Par temps froid : la chaudière ne démarre pas correctement, entraînant des températures dans les salles de classe oscillant entre 14 et 18°C — températures clairement insuffisantes et incompatibles avec un environnement d'apprentissage serein pour de jeunes élèves.

Par temps doux : à l'inverse, les températures deviennent excessives et inconfortables pour les élèves comme pour les enseignants, rendant difficile la concentration et le bon déroulement des cours.

Ces dysfonctionnements ont été signalés à plusieurs reprises par le corps enseignant auprès des services de la mairie. Or, à ce jour, la situation perdure au détriment des conditions d'accueil des enfants.

Réponses apportées ci-dessus.

VÉGÉTALISATION DE LA COUR

- Contexte et urgence de la situation : **Les étés se succèdent et se ressemblent de moins en moins : chaque année depuis 2019 apporte son lot de records de chaleur. Pour nos enfants, dont les organismes sont plus vulnérables à la chaleur que ceux des adultes, la cour de récréation est devenue en été un espace difficilement tenable.**

- Constat : **Notre cour est en grande majorité minéralisée : le bitume et le béton accumulent la chaleur toute la journée et la restituent jusque tard dans l'après-midi. Des études montrent que le simple remplacement d'une surface bitumée par des sols perméables et des plantations peut réduire de 20 à 30°C la température de surface, et de 3 à 5°C la température de l'air ressenti.**

Face à ce constat, les représentants élus des parents d'élèves souhaitent présenter un projet de végétalisation des cours (document joint).

Une réflexion autour du problème des racines dans la partie goudronnée des cours est également abordée par les enseignantes car la déformation de l'enrobé est source de chutes.

La période électorale actuelle ne permet pas de répondre pour l'instant. Le travail effectué est salué par Mme Le Bris-Voinot. Mme Le Bris-Voinot explique que les deux listes portent des ambitions écologiques et pourront peut-être répondre à ce projet. L'équipe des représentants élus va prendre contact avec la nouvelle équipe municipale élue pour présentation de ce projet. M Guillemin, en tant que DDEN souhaiterait être intégré à ce groupe de travail.

SECURISATION DU PARKING

- **Contexte et urgence de la situation :** dangers persistants et absence d'intervention

Le Conseil d'école rappelle qu'à plusieurs reprises, il a signalé l'état de vétusté du parking situé Allée des Ecoliers : absence d'éclairage, nombreux nids-de-poule, stagnation d'eau importante les jours de pluie, rendant le parcours des familles dangereux aux heures d'entrée et de sortie.

- Constat : **La Mairie de Rives-du-Loir-en-Anjou a informé le Conseil que l'entretien de ce parking relève de la compétence d'Angers Loire Métropole.**

Toutefois, aucune action corrective n'ayant été engagée à ce jour, le Conseil d'école constate que la configuration actuelle du parking présente toujours un risque objectif de chute et d'accident, en particulier pour les enfants.

En conséquence, le Conseil d'école demande formellement qu'une intervention soit réalisée dans les meilleurs délais afin d'assurer la sécurité des usagers, et, qu'un plan d'entretien soit communiqué.

Un courrier a été envoyé par la directrice de l'école à la mairie début janvier pour l'alerter de l'état de dégradation avancé du parking dit des Sables : dangerosité en cas de mauvais temps et l'hiver, due au mauvais état général du parking, au manque d'éclairage urbain et à l'absence de cheminements piétonniers praticables. Mme la Maire déléguée a évoqué le problème avec les services techniques et une réflexion avec Angers Loire Métropole est en cours.

Un surfacage a été effectué depuis.

Carine Le Bris-Voinot explique que ce parking n'est pas censé être un parking d'école, c'est éventuellement juste une zone de délestage. Elle rappelle que le parking Bazin est sécurisé et se trouve à 100m de l'école. Elle invite donc les familles à l'utiliser davantage. Les parents élus alertent cependant sur la sécurité sur la route de Montreuil, où les voitures roulent trop vite.

Concernant le cheminement, Mme Le Bris-Voinot confirme que celui-ci doit être effectivement sécurisé, et l'éclairage repensé.

Mme Guepin note également que le flux de voitures est à prendre en compte car actuellement il y a trois aires de stationnement possibles. Si ce n'était plus le cas, cela créerait un goulot d'étranglement à l'entrée du parking de Bazin. M. Bouvier note d'ailleurs qu'il n'y a pas actuellement la possibilité d'entrer et sortir en même temps de ce parking, ce qui complexifierait le trafic.

Ronan Bouvier demande quel est le process à observer pour pouvoir faire avancer ce sujet (une fois les élections passées). Mme Le Bris-Voinot invite les représentants des parents d'élèves à faire des propositions. Les élus devront ensuite faire des choix entre tous les projets portés.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

M. Savidan alerte sur les nombreux nids de chenilles processionnaires dans les arbres autour de l'école. La directrice indique que les Services communaux ont été prévenus.

Séance levée à 20h30
